

Assistant(e) technique en santé au travail



Secrétaires/assistants
médicaux souhaitant
devenir ATST

MIXTE * Réf. 22bCY04



215 h
dont 40 h en e-learning
Dates en ligne



6980 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Formateurs experts en leur domaine (médecins du travail, IPRP...)

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte**: alternance d'apprentissages en présentiel, distanciel et e-learning.

Le suivi pédagogique au long du cycle est consolidé par des webinaires d'étape et un forum.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis: autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation en cours de demande de certification au RNCP.

La formation ATST est composée de 3 blocs de compétences. La formation d'une durée de 29 jours doit être suivie, dans le cas général, dans son intégralité.

Prérequis

- Avoir le niveau bac et un an d'expérience en SPST.
- Ou 3 ans d'expérience professionnelle préférentiellement en santé au travail ou en prévention des risques professionnels.

Objectifs

- Être un appui technique dans l'équipe pluridisciplinaire.
- Réaliser des fiches d'entreprise.
- Informer les entreprises sur la réglementation en santé travail et l'offre de service du SPST.
- Repérer les dangers et les risques en matière de santé et de sécurité au travail.
- Accompagner l'entreprise (notamment les TPE) dans ses actions de prévention.

Programme

- **Assurer la promotion de la prévention, de la santé au travail et des prestations du service**
 - Identification des acteurs impliqués en matière de santé et de sécurité au travail au sein de l'entreprise et du SPST.
 - Rappel de la responsabilité des employeurs envers les salariés (et inversement).
 - Planification des actions en milieu de travail.
 - Communication de l'offre socle de services du SPSTI adaptée au contexte de l'entreprise.
 - Contextualisation de l'intervention du SPST dans l'entreprise en rappelant : la réglementation, les missions, les rôles des membres de l'équipe pluridisciplinaire.
 - Définition de l'environnement d'accompagnement hors SPSTI.
 - Présentation des dispositifs, aides et financements potentiels dans le cadre de prévention des risques et de maintien dans l'emploi des salariés.
- **Analyser les dangers et les risques en matière de santé et de sécurité au travail**
 - Évaluation de la sensibilité de l'employeur à la SST dans son entreprise.
 - Recueil des informations et bases documentaires en matière de SST disponibles dans l'entreprise.
 - Repérage et description des moyens de prévention collective et individuelle disponibles dans l'entreprise.
 - Réalisation d'un premier niveau d'évaluation et de quantification des risques.





- › Hiérarchisation des risques.
- › Communication des résultats des observations et des entretiens, au médecin du travail et à l'équipe pluridisciplinaire du SPST.
- › Rédaction de la fiche entreprise.

● **Accompagner l'entreprise dans le déploiement du plan d'action de réduction des risques**

- › Partage du diagnostic avec l'entreprise avec représentation partagée des situations dangereuses.
- › Co-construction du plan d'action de réduction des risques avec l'employeur.
- › Planification des interventions d'expertises pluridisciplinaires à mobiliser.
- › Actualisation de la fiche d'entreprise en fonction de la démarche de prévention effectivement réalisée.
- › Conseil méthodologique pour l'élaboration du DUERP.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'enseignement théorique et d'échanges sur des cas pratiques.
- Méthode affirmative, interrogative et expérientielle.
- Évaluation des connaissances acquises effectuée au démarrage et à la fin du cycle de formation.
- À l'issue de la formation, un travail personnel de fin de cycle sera demandé et présenté devant un jury. Ce travail consistera à présenter une action en milieu de travail visant à repérer les risques et conseiller l'entreprise.
- Encadrement tout au long du cycle :
 - › Suivi des stagiaires par l'équipe de l'Afometra, et notamment par une encadrante pédagogique.
 - › Pour les travaux d'intersession et de fin de cycle, il est recommandé qu'un maître de stage tuteur accompagne le stagiaire (formation des tuteurs en e-learning offerte par l'Afometra).

Avertissement

- Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.
- L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité. Cependant, une adaptation peut être envisagée en fonction du cursus du stagiaire.